Des agents de sécurité très sollicités pour prévenir dégradations et pillages

Le préfet de police de Paris les a mentionnés dans ses recommandations pour assurer la sécurité des commerces en cette période de tensions urbaines. Dans quelles limites ?

● Élisabeth Montaufray-Bureau

« Notre activité est déjà en hausse de 20 % auprès des universités et lycées depuis fin septembre dans toute la France », dévoile à Ouest-France Sarah Thévenet, la directrice générale de Seris France. Pour ce groupe de services à la sécurité privée, basé à Saint Nazaire (Loire-Atlantique), *« la demande s'est amplifiée auprès des entreprises et des commerces des centres-villes »*. Mais pas que. *« Nous avons un service de protection rapprochée et nous sommes très sollicités, notamment pour des journalistes. »* Seris France emploie 7 000 agents de sécurité

À Quimper (Finistère), la commerçante Valérie Sarrut, à la tête de la boutique K-Way, n'avait jamais employé de vigiles auparavant. *« Ma vitrine a été explosée le samedi 17 octobre J'ai fait appel à un agent de sécurité pour la surveiller toute la nuit. Samedi 24 octobre, avec une boutique toujours fermée, même si je me savais en sécurité avec la police et les CRS, j'ai repris deux agents privés pour l'après-midi. »* Et pour le 31 octobre ? *« Ah non. Je me refuse à être résignée. J'ai rouvert depuis mardi et je veux accueillir mes clients normalement. »*

À Lyon (Rhône), la Métropole et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) ont, elles, mobilisé des budgets pour embaucher quarante agents de sécurité, qui ont tourné par équipe de cinq dans la ville les 17 et 18 octobre.



Avec les débordements en marge des manifestations, la demande d'agents de sécurité est en forte augmentation. Ici dans la galerie commerciale Atlantis, près de Nantes. | PHOTO : FRANCK DUBRAY ARCHIVES OUEST-FRANCE

« Une reconnaissance de notre profession »

Avant les appels à manifester du samedi 24 octobre, le préfet de police de Paris, Patrice Faure, avait cité la sécurité privée parmi ses premières recommandations pour renforcer la sécurité des commerçants. Ce qui avait suscité un tollé politique et syndical. *« C'est une reconnaissance de notre profession dans le continuum des procédures de sécurité,* estime pour sa part Sarah Thévenet. *Mais aussi des propos douloureux à entendre pour les commerçants qui doivent se protéger par leurs propres moyens. »* Cédric Paulin, secrétaire général du Groupement des entreprises de sécurité (GES), confirme l'inflation des besoins. Mais pas d'ambiguïté sur le rôle de prévention de ces agents privés : *« C'est l'État qui délimite toujours les missions et les lieux où cette sécurité privée peut s'exercer Ainsi, au fil des années, il a autorisé leurs interventions dans les aéroports, puis dans les stades de foot ball. »*

> « Un agent de sécurité vient garder et sécuriser un lieu privé et il est payé pour cela. Il n'est en aucun cas là pour un maintien de l'ordre.
>
> CÉDRIC PAULIN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE SÉCURITÉ (GES)

Si l'agent doit exercer sa mission sur le trottoir, le prestataire devra avoir une autorisation exceptionnelle d'exercer sur la voie publique. Et quand l'État autorise une nouvelle activité, il l'encadre. Il y a trois ans, les chiens des vigiles ont ainsi eu le droit de détecter des explosifs mais avec un protocole très précis à suivre à la lettre.

« Pas là pour maintenir l'ordre »

Les récents heurts urbains ne changent pas les prérogatives et compétences d'un agent de sécurité, explique Cédric Paulin : *« Il vient garder et sécuriser un lieu privé et il est payé pour cela. Il n'est en aucun cas là pour un maintien de l'ordre. »* Sarah Thévenet souligne un rôle de *« dissuasion, apaisement et remontée d'informations »*.

Ceci, avec des réponses proportionnées, qui peuvent venir équilibrer des envies de se défendre soi-même évoquées par certains commerçants. Et que redoutent les CCI.